



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 25 octobre 2019

## Passage à l'heure : soyez vigilants sur les routes

Chaque année, au moment du passage à l'heure d'hiver, un pic d'accidentalité est enregistré sur les routes à l'aube (7h-9h) et au crépuscule (17h-19h).

Les piétons en sont les premières victimes.

Le changement d'heure interviendra ce week-end, dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre.

Le préfet du Finistère attire l'attention de tous les usagers de la route sur la nécessité de redoubler de prudence.

### Piétons, soyez visible

Aux abords et aux centres des villes, aux heures critiques, l'éclairage des véhicules et des lampadaires ne suffit pas toujours à bien voir les piétons qui traversent. À pied, préférez des vêtements clairs, ou mieux encore, assortis de bandes rétro-réfléchissantes.

### Automobilistes, méfiez-vous des « trous noirs »

Adaptez toujours votre vitesse, particulièrement à l'approche des passages pour piétons.

Circulez avec les vitres sèches et désembuées, car les reflets masquent la présence d'un piéton.

Ecartez-vous au moins d'un mètre des trottoirs par précaution.

Méfiez-vous des « trous noirs », ces passages d'une zone éclairée à un espace plus sombre d'où un piéton peut surgir.

### Cyclistes, adoptez le gilet rétro-réfléchissant en toutes circonstances

Le gilet de sécurité rétro-réfléchissant est fortement recommandé en toutes circonstances. Il est obligatoire, la nuit, si vous circulez hors agglomération, et le jour, lorsque la visibilité est faible.

Ne roulez pas sur les trottoirs et veillez à votre éclairage de manière à être toujours vus, y compris à double sens.

### Pour les enfants de moins de 12 ans, le casque est obligatoire

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents, le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %. La pratique du vélo, nécessite, dès le plus jeune âge, d'adopter les bonnes habitudes de sécurité.

---

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

[www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr)



@Prefet29



Préfet du Finistère

Retrouvez toutes les informations sur le site de la sécurité [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)